



**CONSEIL DE QUARTIER BELLECOUR-CARNOT
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PLENIERE
Du 16 décembre à 18h00 Salle du Conseil Mairie du 2ème**

Présents : Andrée BEAUDONNET, Isabelle BELVAL, Marie-Françoise BOINAY, Sihem BOUCHEDDA, Christine BRAND, Jean-Pierre CHAVAND, Agnès CHAVENT, Christian DENOYEL, Sophie DESCOUR, Jean-Michel DESTORS, Robert DEYRAIL, André DUMAS, Jean-Paul DUMONTIER, Pierre-Georges DURAND, Marie-Christine EBNER, Isabelle d'ESPALUNGUE, Martine EYGLUNENT, Guy-Laurent FAZILLE, Johann GALIBERT, Jean-François GAUTHIER, Odile GILLIOT, Cyrille GLORIEUX, Florence GLORIEUX, Marie-Christine GUERIN-LEBIGRE, Dominique JACOTET, Timothée LABOUCHE, Thierry de LA POMMERAYE, Véronique LAPSCHER, Christine LEFEBVRE, Jacqueline MILLARD, Annick de MONTGOLFIER, Françoise NERI, Solange PANNACCI, Astrig PLANET, Florine TENNINA, Régine VILLARD, Anne VORON.

Conseil de Quartier Bellecour-Carnot

Excusés : Béatrice ARAUD, William AVENIER, Juliette BOTHIER, Marie-Laure CELLE, Marie Christine DODU, Marc ELLENBERG, Michele FONTANA, Martine GHAZARIAN, Gilles LAURENDON, Emmanuel LEGRAS, Anne- Sylva LELOUCHE, Colette OLIVERO, Josiane RASTRELLI, Jean-Marie REBATTU, Sarah Hanène REZGUI, Joël SERAFINI, Nadia SETITER, Franck TERMIGNON, Paulette TRILLAT.

Secrétariat : Martine EYGLUNENT

Invités présents pour la 2ème partie de la réunion :

Chloé VIDAL : 3ème adjointe à la Ville de Lyon en charge de la Démocratie locale et Redevabilité - Evaluation et Prospective – Universités, Recherche et Coopérations.

Valentin LUNGENSTRASS : conseiller du 2ème arrdt, adjoint au Maire de Lyon en charge des Mobilités, de la Logistique urbaine, des Espaces publics et du Tourisme.

Première partie 18H00 à 19H00 : Réunion plénière du Conseil de Quartier.

Johann GALIBERT ouvre la séance. Il remercie l'assemblée de sa présence et se réjouit de la voir aussi nombreuse ce soir. Il en déduit que nos diverses actions de communication menées pour accroître la visibilité de notre Conseil de Quartier commencent à porter leurs fruits.

1 - Validation du compte-rendu du 18/11/24 :

Mme Isabelle BELVAL et M Cyrille GLORIEUX doivent nous apporter un complément d'informations concernant le CR du 18/11/2024 que nous n'avons pas encore reçu lors de la publication de ce compte rendu.

2 - World Clean Up Day:

Johann GALIBERT rappelle brièvement l'historique de cette journée mondiale de nettoyage de la planète, avec l'opération qui avait été faite en partenariat avec le Collège CHEVREUL lors de la journée du 20 septembre.

Dans la continuité de cette action le groupe constitué va poursuivre ces actions auprès des jeunes collégiens et lycéens de notre quartier afin de les sensibiliser à de nouvelles participations. Dans le même temps, un contact a été établi avec l'association ODYSSEUS3.1 afin de voir s'il serait possible d'organiser une action commune avec les élèves de 5^{ème} du collège CHEVREUL et de mener une opération sur les berges de la Saône, tout en intégrant une dimension sécuritaire sur cette démarche. Johann GALIBERT souligne le dynamisme de l'école CHEVREUL dans ces opérations d'ouverture et d'implication des élèves dans la cité.

Outre la participation de cette école aux activités citoyennes, il relate l'évènement « Marché de Noël » organisé récemment par cet établissement dans les jardins de l'Abbaye d'Ainay avec en soirée le concert de la chorale ARS LONGA de cette école, qui regroupe plus de 350 élèves de la sixième à la terminal. Notre Conseil de Quartier a contribué à la mise en œuvre de ce marché. Cet évènement

a permis de récolter la somme de 450 € destinés à l'aide au Liban.

3 - Evolution de la rue Victor HUGO :

Le Conseil de Quartier avait émis le souhait de pouvoir faire réfléchir une équipe d'étudiants de l'école d'architecture sur le devenir de la rue Victor HUGO, en prenant tous les aspects, environnementaux, techniques, architecturaux, sociologiques, ainsi que son activité commerciale. Johann GALIBERT a contacté M HOFFERT, professeur de cette école, qui a donné un accord de principe pour cette étude. Un cahier des charges devra être établi par le Conseil de Quartier au mois de février permettant ainsi des échanges entre nos deux structures, permettant le passage en commission au sein de l'école, pour valider le projet pédagogique qui en découlerait et qui serait initié pour la rentrée de 2025/26. Le groupe de travail concerné par ce thème se réunira courant du mois de janvier 2025, afin d'élaborer ce document.

Dominique JACOTET révoque l'historique du projet éphémère concernant la décoration d'une partie de la rue avec des rubans multicolores, action qui pourrait se dérouler en partenariat avec les commerçants de la rue, lors de braderies par exemple (Voir le compte-rendu du 21/10/24). Elle apporte notamment des précisions sur les prévisions de coût de 40 € le m². Ce budget pourrait entrer dans le cadre de l'enveloppe attribuée par l'APICQ pour une somme de 5 000 € ce qui donnerait la possibilité de créer 15 m de linéaires de « ciel de rue » sur la largeur de la rue Victor HUGO (hors trottoirs).

Cette démarche pourrait également s'inscrire dans le cadre de l'évènement Saint-Exupéry du Conseil de Quartier qui est en cours d'élaboration.

4 - Participation du Conseil au budget participatif 2ème tranche :

Dominique JACOTET expose le dossier en cours. Concernant la Place Bellecour, notre participation à ce budget 2ème tranche s'est centrée sur la protection du socle et de la statue de Louis XIV à la suite de leur restauration et les dégâts des tags à l'issue, sur ce monument.

Le Conseil de Quartier a proposé qu'il soit protégé par une barrière en fer forgé incluant en son périmètre intérieur une verdure appropriée.

Une fois tous les projets déposés, la ville en charge du budget participatif fera une sélection de faisabilité et d'intérêt, cette sélection étant ensuite soumise aux votes des lyonnais à partir du 5 mai 2025.

Johann GALIBERT rappelle brièvement que, lors de la première session, 6 000 personnes se sont exprimées sur le choix proposé, et que 1 500 personnes ont voté pour la végétalisation de la place Bellecour, sachant que les 217 projets initiaux avaient été ramenés à 110 projets présentés à la votation.

5 - Evènement annuel Antoine de Saint-Exupéry :

Johann GALIBERT fait état de l'avancement du projet dont le programme se définit point par point, au vu des activités diverses que ce projet va générer.

Il évoque brièvement les contacts qu'il a déjà pris avec Mrs Olivier d'AGAY, Franck BEJAT, Philippe TREILLET, la direction des services culturels de la ville de FRIBOURG (Voir compte-rendu du 18/11/24), association de commerçants, My Presqu'île, metteur en scène pour une pièce de théâtre,

Chorales intergénérationnelles, associations multiples, groupes musicaux

Concrètement, le point de départ, essentiel, a été validé, l'OTEP a donné son accord pour une manifestation sur la place Bellecour côté Est, pour la date du 28 juin 2025.

Il faut maintenant avancer sur l'ensemble du projet et ses diverses ramifications pour trouver une source de financement, celle-ci sera demandée en premier lieu à la Ville, la Métropole et la Région. Johann GALIBERT fait appel à d'autres volontaires au sein du Conseil pour étoffer la commission déjà constituée. Il continuera aussi à s'adresser à d'autres structures concernées par ce projet.

Dominique JACOTET souligne la nécessité d'obtenir la subvention APICQ (Voir ci-dessus). Celle-ci pouvant être « basculée » sur le financement du projet Saint Exupéry.

Johann GALIBERT dit tout l'intérêt qu'il y aurait à créer un tronc commun d'activités concernant l'animation de la rue Victor Hugo en concordance avec l'évènement Saint-Exupéry.

Il poursuit, en exprimant son désir de trouver des locaux pour proposer une exposition sur Antoine de Saint-Exupéry.

A cela, Isabelle BELVAL évoque les locaux du Musée des tissus qui sont libres en attendant le lancement de travaux.

Sophie DESCOUR se propose de faire le lien avec l'OTEP pour le suivi du dossier. Une demande doit être faite à la préfecture en janvier 2025 pour l'opération de décollage des montgolfières.

Jean-Paul DUMONTIER évoque à son tour le château de Saint Maurice de Rémens situé dans l'Ain qui a été acheté par la Région en 2020 afin que puisse être réalisé le projet d'un Musée Saint-Exupéry. En effet, c'est dans cette propriété familiale qu'Antoine de Saint-Exupéry a passé ses vacances d'été avec ses frères et sœurs où il vécut les « plus beaux moments de sa vie ».

Il souligne l'intérêt que nous aurions à nous rapprocher de cet ensemble chargé d'une grande force symbolique.

Johann GALIBERT a déjà contacté les deux associations locales de passionnés d'Antoine de Saint-Exupéry ainsi que M le Maire de Saint Maurice de Rémens, sachant que la Région va investir de l'ordre de 31 millions pour en faire un musée.

6 - Visibilité du Conseil de Quartier :

Le nombre de participant à notre Conseil de Quartier a augmenté. C'est un bon signe de vitalité ! Le résultat de l'opération de distribution de flyers sur la Place Carnot les 20 et 24 novembre est une réussite. A poursuivre.

Depuis la reprise de notre Conseil de Quartier il y a un an maintenant, c'est près de 65% de nouveaux membres qui nous ont rejoint, indique Johann GALIBERT. Celui-ci se dit très satisfait de ce résultat et remercie les membres de leur confiance.

Il présente l'affiche nouvellement imprimée format A3 qui sera distribuée en janvier et février 2025 aux commerçants du quartier dans le but d'un affichage sur vitrine pour faire accroître encore notre visibilité. Ce visuel est joint à notre compte rendu.

Annexe 1 : Visuel pour affichage commerçants début 2025

Johann GALIBERT insiste sur la nécessité pour notre Conseil d'être intégré, autant que possible dans les boucles de réflexion. Peut-être ne sommes-nous pas suffisamment entendus ? Alors que nous avons une vraie appétence à participer aux décisions de la cité.

Le Conseil de Quartier exprime le souhait d'être un interlocuteur apprécié, voir écouté, auprès des

Conseil de Quartier Bellecour-Carnot

élus de la Ville de Lyon et de la Métropole, au travers d'une communication fluide et réellement participative.

L'exemple du vécu de l'évolution du projet de la place Bellecour, en ayant été au contact dès le début 2023 avec les élus pour démontrer notre intérêt et notre appétence à participer, la réunion avec Mme VIDAL en janvier 2024, la Lettre Ouverte que nous avons adressée à M Grégory DOUCET, Maire de Lyon, lettre qui fut suivie d'une fin de non-recevoir, notre relance au mois d'octobre 2024, pour aboutir finalement à un projet qui n'est pas partagé.

Alors, Johann GALIBERT insiste sur la nécessité que soit mise en application d'une façon réelle et non fictive, notre implication dans la vie active de la ville, pour le bien commun de tous, et finalement faire vivre la Démocratie Participative.

Telle est la raison qui a justifié d'invité ce soir Mme Chloé VIDAL et M Valentin LUGENSTRASS pour échanger sur cette thématique, selon un format qui a été pré définie entre les invités et Johann GALIBERT.

7 - Les Boites à livres :

Dominique JACOTET relance l'appel à volontaires : nous rappelons que nous cherchons à constituer des "comités de veille BAL " dont les missions seraient de ranger les livres, signaler toute dégradation etc... Merci de vous faire connaître.

BAL CARNOT :

Les services de la Mairie vont repeindre l'arrière de la BAL qui avait été tagué.

BAL VOLLON :

La prochaine BAL qui devrait être installée en 2025 sera place VOLLON. Les services de la Mairie centrale ont validé l'emplacement définitif ces jours-ci. Nous envoyons une demande de financement à la Mairie du 2. C'est la même société de réinsertion qui a déjà faite la BAL Carnot (ainsi que celles du square rue Mandelot, de la place de l'Abbé Larue, etc..) qui la fera.

BAL Petit Prince :

Actuellement en restauration chez le menuisier qui l'avait fabriquée, avant d'être reposée sans doute en début d'année square WIDOR.

8 - Cohabitation vélos/piétons sur l'ensembles des voies :

Restitution de la réunion du 12 décembre où 5 personnes du Conseil de Quartier étaient présentes (Jean-Paul DUMONTIER, Pierre-Georges DURAND, Josiane RASTRELLI et Gilles LAURENDON, Anne VORON) avec la présence également du Conseil de Quartier Perrache-Confluence, des membres du collectif les Droits du Piéton et de la Ville à Vélos dont Magaly DUBOIS est la coordinatrice.

Rappel de l'objectif de la réunion, une réflexion à mener sur la dangerosité de la cohabitation vélos/piétons/voitures plus particulièrement sur les liaisons Pont Gallieni, place Carnot, rue Victor HUGO et place Bellecour.

Jean-Paul DUMONTIER exprime la difficulté rencontrée vis à vis des intervenants, la Ville à Vélos par exemple, qui centre la réflexion sur leur point de vue vélos exclusivement.

Pierre-Georges DURAND, à son tour, renforce cette impression ressentie, une forme de raideur concernant le document de base de travail sur lequel il est difficile de discuter, en un mot une

réticence à modifier leur discours. Précisément, la Ville à Vélos veut supprimer des places de stationnement, point non négociable selon eux.

Johann GALIBERT voit justement l'intérêt qu'il y a de nous mettre autour d'une table avec ces collectifs afin d'avoir une concertation multipartite pour défendre tous les points de vue. « A nous de construire avec eux ». C'est le début d'une réflexion dont les enjeux sont globaux.

Pour donner une suite, plusieurs réunions sont prévues avec ces intervenants les 16 janvier et 13 février. Objectif, réflexion et demande d'impacts sur les parcours et les flux seront à l'ordre du jour.

Annexe 2 : Compte rendu de la réunion du 12 décembre 2024

Deuxième partie 19H00 à 20H00 : Echanges avec les invités.

Johann GALIBERT remercie les invités Mme Chloé VIDAL et M Valentin LUGENSTRASS d'avoir accepté notre invitation et le format de cette réunion.

Il résume les thèmes qui nous tiennent à cœur et pour lesquels il invite maintenant ces personnalités à un partage d'échanges avec l'assemblée.

Donner la voix aux habitants, être dans une logique d'ouverture, favoriser une intelligence collective, créer un écosystème vivant, une parole prise en compte, une démocratie plus inclusive. Telle est la thématique que le Conseil de Quartier attend de la mission de la Démocratie Participative.

Johann GALIBERT rappelle la feuille de route de M Grégory DOUCET concernant les actions et leurs cadre intégrés sous l'appellation Démocratie Participative.

Sur l'année qui vient de s'écouler, Le Conseil de Quartier a déploré ne pas avoir été vraiment dans cette dynamique jusqu'à maintenant, regrettant les situations constatées intégrant des discours, communications et réponses qui peuvent paraître parfois « incantatoires ». Son but est de construire, de partager, de collaborer, de faire progresser au travers de l'intelligence collective. Il pose la question de son avenir face aux actions de la Ville.

Intervention de Chloé VIDAL.

Chloé VIDAL rappelle le cadre dans lequel évoluent les Conseils de Quartier en souhaitant créer un écosystème démocratique pour que chacun prenne part à la « fabrique » des projets.

Dans ce but, a été créé le Budget Participatif et l'APICQ pour accompagner les initiatives citoyennes. Elle précise que le Conseil de Quartier est bien au cœur de cette démocratie locale.

Chaque Conseil, au nombre de 36 à Lyon, présente des réalités différentes dans son mode de fonctionnement, d'où la nécessité pour la Ville de retravailler la charte.

En tout état de cause, le Conseil de Quartier est un lieu de débat dynamique et d'échanges, de relais ascendant qui révèle l'expression citoyenne et de relais descendant exprimé par la Lettre d'information de la Ville, par exemple.

Johann GALIBERT, la charte et sa déclinaison, est connue des membres du Conseil. Soyons plus concrets.

Dès début 2022, nous avons proposé des réflexions sur le projet de la place Bellecour. Et, en 2024, vous nous présentez un projet complètement différent de ce qu'a été sa genèse, sans nous intégrer dans son évolution. Le Conseil de Quartier n'a pas compris. Pourtant, nous nous y sommes intéressés dès le début 2023.

Chloé VIDAL répond qu'en réalité, concernant le projet Bellecour, l'idée d'une concertation n'a pas été retenue, c'est le budget participatif qui a été la seule démarche mise en place par la Ville. Ce

projet est donc issu de la fusion d'un regroupement d'idées-phare exprimées par les habitants de l'ensemble de la cité. Ombre, fraîcheur, œuvre d'art furent les éléments retenus et donc le thème de la base de travail du projet. Et, étant donné les contraintes du lieu, l'œuvre artistique prévue sera éphémère, pour une durée de 5 ans.

Johann GALIBERT rétorque que la même attitude a été constatée concernant le Centre d'Echanges de Perrache et le projet « Rive Droite du Rhône ». Malgré nos participations aux réunions, nous n'avons eu aucun retour dans la transmission des informations et des évolutions de ces projets très structurant.

Chaque fois nous essayons « d'ouvrir une porte et vous la refermez ».

La seule exception fut la concertation Quai Tilsitt/Quai Joffre où le Conseil de quartier a été entendu ainsi que les autres associations et Cils avec un vrai travail de réflexion partagé à la clé.

Pierre CHAVANT présent lors des réunions Tilstt/Joffre exprime quand même sa déconvenue. Trois scénarios sont présentés agrégeant le plus grand nombre. La réunion démarre et on part sur un quatrième scénario. « C'est déconcertant » avec la nette impression d'être floués !

Thierry de LA POMMERAYE, « alors à quoi on sert ? »

Valentin LUNGENSTRASS répond qu'il y a des invariants, que les services techniques décident si les scénarios sont faisables ou non et que des variantes sont possibles dans la mesure de ces invariants. Chloé VIDAL éclaire ce point avec plus de franchise. Mises à part les raisons techniques, ce sont les élus qui définissent les invariants « selon un contrat de démocratie interne ». Ensuite, ils définissent la marche de manœuvre pour savoir si une concertation est possible. C'est dans ce cadre seul que se tient la concertation. Vient ensuite la restitution avec un compromis proposé.

Johann GALIBERT, les décisions sont prédéfinies, nous sommes devant un ersatz de Démocratie Participative.

Pierre-Georges DURAND, enfonce le clou. « On comprend bien votre logique mais, si au final il ne se passe rien... c'est une illusion de Démocratie Participative. C'est très grave ! »

Pour le Projet « Rive Droite du Rhône », deux à trois réunions auxquelles nous participons, ou des engagements de transmission d'informations et d'études sont pris, puis, le calendrier de l'avancement du projet s'avère imprécis pour sortir au dernier moment en un projet définitif. « La réalité de la Démocratie Participative n'est pas au rendez-vous ! ».

Nous avons d'ailleurs demandé aux équipes de la Métropole de nous communiquer un rétro planning attaché à l'enquête publique en vain.

Réponse de Chloé VIDAL et de Valentin LUNGENSTRASS, nous vous assurons que tous les avis sont pris en compte.

Johann GALIBERT, nous ne demandons pas que l'on suive systématiquement nos propositions mais que l'on puisse participer aux réflexions de manière constructive. Concernant la place Bellecour, et tout particulièrement sur la protection de la statue de Louis XIV, nous avons écrit à M Grégory DOUCET, Maire de Lyon sans succès. Résultat, des détériorations prévisibles non anticipées et la génération de coûts supplémentaires pour des solutions transitoires qui auraient pu être évités. « On ne comprend pas pourquoi... »

Valentin LUGENSTRASS, on est sur des projets avec des phases définies. En dehors de ces temps-là, les alertes ne peuvent pas être intégrées dans les phases du projet.

Johann GALIBERT revient sur le projet du Centre d'Echange de Perrache. Nous avons organisé une réunion intéressante au mois de mars 2024 avec la Métropole, les promoteurs et maître d'œuvre. Nous devons à l'issue, nous revoir, puis, plus rien, aucun retour malgré de nombreuses relances pendant tout l'automne. A croire que les corolaires de la Démocratie Participative dérangent. A cela, Valentin LUGENSTRASS répond qu'il s'agit d'un projet privé élaboré longtemps auparavant par des investisseurs, que ce projet ne peut « évoluer » qu'à la marge, et que rien ne peut changer dans le projet global, les grandes masses économiques et financières étant déjà dans l'équation.

« C'est ainsi qu'il n'a pas été prévu de sortie de métro du côté Perrache et que tout est ficelé », déplore Thierry de LA POMMERAYE.

Valentin LUGENSTRASS poursuit avec les exemples de la rue Emile ZOLA et l'avenue des Frères LUMIERE où le projet a pu évoluer entre la concertation et la réalisation.

Johann GALIBERT poursuit lui aussi, concernant le projet « Rive Droite », vous vous êtes prononcés lors d'un CICA où vous avez pris des engagements sur l'avancement du projet et des transmissions d'études qui devaient avoir lieu au début de l'année 2024. A ce jour, nous n'avons reçu aucune suite, aucune information.

Timothée LABOUCHE, nouveau membre, s'étonne et se désole qu'on ne trouve pas de solution sur la manière d'améliorer le processus de communication avec la Ville et la Métropole.

Maud REYNAUD, présidente du Conseil de Quartier Perrache-Confluence, se dit au contraire contente de la communication. Elle explique son point de vue positif par le fait que la plupart de leurs échanges se font au sein de la Société Publique Locale (SPL) Lyon Confluence dont les représentants sont leurs interlocuteurs principaux, c'est-à-dire des interlocuteurs intermédiaires entre les pouvoirs publics et les associations et CQ ; le contexte est donc sensiblement différent.

PS : La Société Publique Locale (SPL) Lyon Confluence est l'aménageur en charge du projet urbain de reconversion du sud de la presqu'île de Lyon depuis 1999. Créée initialement en tant que Société d'Économie Mixte (SEM), elle a été transformée en SPL en 2012

André DUMAS, nous vous avons proposé de remettre en place les statues allégoriques du Rhône et de la Saône, chef d'œuvre des Frères COUSTOU, au pied de la statue de Louis XIV. Question sans réponse.

Sophie DESCOUR, vous avez évoqué en préambule l'origine et la mission de la charte des Conseils de Quartier. Nous sommes un collectif de proximité déjà à nous seuls, regroupant des partenaires privilégiés dans la connaissance du lieu emblématique qu'est la place Bellecour, connaissant son historique, son esthétique, sa spécificité à nulle autre pareille, ses usages, sa grandeur et sa beauté. Nous ne comprenons pas que vous excluez la voix des proches de ce lieu.

Martine EYGLUNENT appuie le trait. La place est un lieu grandiose où le vide est l'élément primordial. Un vide rempli d'air, un poumon, une véritable respiration dans l'hypercentre où les rues débouchant sur cette place sont particulièrement resserrées, rues Emile ZOLA, Paul LINTIER, GASPARDIN, Victor HUGO. Faites l'expérience, dès qu'on entre dans ce lieu, l'ouverture sur le ciel est saisissante comme une ouverture de rideau dévoilant une voûte céleste, puis une fois arrivés au centre de la place, c'est

une sorte de vertige qui vous surprend, les façades se mettent à danser car l'œil prisonnier par l'étroitesse des rues d'où vous sortiez se trouve subitement élargi et sublimé !

Que de fois n'a-t-on pas entendu les étrangers visitant notre ville, arrivés au débouché de cette place et leur exclamation devant l'espace grandiose de ce lieu.

Pourquoi le combler avec des décorations de kermesse semblables à celles que l'on voit se répandre dans les autres villes en mal d'identité, enlevant à ce lieu sa grandeur et sa magnificence et au final rétrogradant cette majestueuse place en un lieu d'une banalité à pleurer ? Au motif de faire de l'ombre...

Pourquoi avoir mis en place un site en ligne au prétexte du budget participatif et avoir accordé ainsi une écoute privilégiée aux réponses des citoyens venant de tous les horizons, excluant ainsi de votre projet les avis du collectif de quartier que représente notre Conseil ?

Nous étions pourtant les interlocuteurs les plus proches !

Vous venez d'évoquer l'avenue des Frères Lumière où le projet a bien évolué entre la concertation et la réalisation. Cela ne nous serait pas venu à l'idée de donner notre avis sur ce lieu. Alors, pourquoi ce choix exclusif pour la place Bellecour ? Tous les avis sauf le nôtre.

Il reste pour nous l'amer sentiment que nous avons été d'office exclus de ce projet.

Christian DENOYEL renchérit, « s'il fait trop chaud en traversant la place Bellecour, on n'a qu'à passer sous les arbres ! »

En résumé, Johann GALIBERT déclare plus généralement un réel problème d'échange de la Ville et de la Métropole avec le Conseil de Quartier. Plus précisément, il demande comment celui-ci pourra intervenir dans quatre ans à l'issue de la durée du projet éphémère sur la place Bellecour. Il entend bien avoir une réponse en son temps sur cette question.

Fin de la séance à 20H00.

Date à retenir : le Conseil de Quartier organise une Galette des Rois le 20 janvier. Merci de bien noter cette date festive !